ESSAI SUR LE RYTHME METRIQUE

Cas de la comptine en arabe marocain

par

A. BOUNFOUR

O. LA RIME

0.1. La distribution des rimes à l'intérieur d'une comptine semble ne pas obéir à une règle que l'on pourrait rendre explicite.

Soit le schéma des rimes de 3 comptines :

C_1 : a a b b a a c a a d d d c a a a
C_2 : a a a b c c d e
C_3 : a a b c d a

Aucune régularité n'est perceptible et par conséquent codifiable. Néanmoins, il ne faut pas en déduire qu'il n'y a pas de règles régissant la distribution des rimes à l'intérieur d'une comptine. Nous avons le sentiment que deux choses ne le permettent pas : l'insuffisance de notre corpus, et le peu de renseignements que nous possédons sur ce genre de production linguistique.

0.2 Le parallèlisme fondé sur la rime peut être décrit déjà avec un peu de rigueur. Le cas le plus naturel, c'est la rime entre deux hémistiches (27 fois), puis c'est la rime entre trois hémistiches (11 fois). Ces deux cas sont situés entre deux extrêmes : hémistiches ne rimant avec aucun autre, et rime commune à 4 hémistiches. La rime commune à trois hémistiches qui se suivent a une particularité : elle est, presque toujours, au début et / ou à la fin de la comptine. La comptine la plus longue commence et se termine par elle. On dirait qu'elle a une fonction particulière.

Dans notre corpus, nous avons une comptine formée de trois hémistiches : ils riment ensemble.

---

* Je tiens à remercier Khadija (B.) et Faïza qui m'ont fournis un corpus de comptines dont certaines m'étaient inconnues.

0.3. Les hémistiches qui ne riment avec aucun autre posent des problèmes. Certains peuvent être intégrés dans une théorie générale de la rime car l'hémistiche est fondé sur une rime intérieure (zit nt∂Ku ḥ∂l zKu). Un autre cas (la comptine commence par trois hémistches qui ne riment ni ensemble, ni avec aucun autre hémistiche de la comptine) peut s'expliquer par le principe de construction de la comptine : le mot terminant l'hémistiche est repris au début de l'hémistiche suivant. Le parallélisme fondé sur la rime n'a plus d'efficacité : il est relayé par autre chose. Ceci pose donc deux problèmes : a) soit que la rime est un trait régulier de la comptine et donc il faut en tenir compte dans la théorie métrique ; b) soit il ne l'est pas, et il faudrait alors postuler quelque chose que l'on appellerait le schéma abstrait de parallélisme dont les réalisations peuvent être la rime, la reprise ... ou tout autre chose ; et fonder alors les règles de projection :

schéma ----➔ réalisation.

0.4. On peut conclure deux choses : d'une part le parallélisme au-delà de 3 hémistiches est presque nul. Ceci est capital parce que, dans une perspective comparatiste des genres, la comptine s'oppose, du point de vue du parallélisme fondé sur la rime, à la qaṣīda arabe classique et se rapproche du zaǰal. Ce qui renforce ce rapprochement c'est la fonction de la rime de type "aaa" qui ouvre et clôture la comptine. Un autre élément serait à retenir. Nous y reviendrons. D'autre part, le parallélisme de la comptine est fondé sur l'alternance irrégulière mais nécessaire de la rime entre trois ou deux hémistiches , la dernière étant la plus naturelle d'après notre corpus.

0.5. On peut être tenté de mesurer la richesse et / ou la pauvreté de la rime. En effet, elle va d'un phonème à trois phonèmes. C'est le plus fréquent. Une seule fois (mulana) à la fin de deux hémistiches qui se suivent.

0.6. La phonologie est intéressante car elle permet un classement des rimes et l'analyse des rapports qu'elles ont entre elles à l'intérieur d'une série ou entre séries.

On pourrait distinguer des rimes ouvertes opposées à des rimes fermées ainsi

ata	vs	bar
ara	vs	ban
ana	vs	hǝm
aqa	vs	dǝm
ima	vs	ṣur
ila	vs	zit

On pourrait alors raffiner l'analyse et montrer que ata, ara, ana, aqa ou ima, i'la sont équivalentes puisqu'elles ne diffèrent que par un phonème

toujours à la même place. Il en est de même pour "bar" et "ban", "ḥam" et "dam".

Ceci concerne donc les rimes les plus riches.

Un second groupe serait fondé sur la transformation d'une syllabe ouverte en syllabe fermée par une permutation de ses phonèmes (métathèse). Ainsi, nous avons :

ḥa ⟶ aḥ
na ⟶ an
ra ⟶ ar
qu ⟶ uq

0.7. On pourrait maintenant envisager les rapports entre les différentes séries du point de vue de la richesse.

Ainsi nous pourrons dire qu'une rime comme "it" est incluse dans une rime comme "zit". Il en est de même de :

na ∈ ana
ra / ar ∈ ara
la ∈ lah

Certaines rimes restent irréductibles à une quelconque tentative de classement. Il en est ainsi de

"ul"
"uš"
"ża"

Nous les qualifierons de "rimes suspendues" car elles refusent toute intégration avec d'autres ou entre elles.

0.8. Quelques hypothèses sont permises alors.

La première est celle-ci : on dirait, vu le caractère très réduit de la variation de la rime une fois ces classifications faites, qu'il y a un stock très réduit de rimes qui sont actualisées. Ce stock, une fois explicité dans son intégralité, grâce à un corpus plus riche, permettra de poser certains problèmes concernant l'acquisition du langage par l'enfant marocain tels que : pourquoi ces quelques phonèmes et pas d'autres ? Ces comptines sont-elles liées à un âge déterminé ? Remarquons, en passant, que ce travail n'est pas folkloriste, ni dans sa visée, ni dans sa production. La seconde hypothèse concerne le rapport du lexique de la comptine et de la rime : le stock très réduit de rimes détermine le choix des mots et aide à expliquer pourquoi la comptine se moque parfois du sens, ou de l'unité thématique. La fonction ludique du langage (de la

comptine) est-elle liée à ce phénomène de réduction et par conséquent de répétition presque obsédante des mêmes phonèmes. Autre direction de recherche qui nous paraît fondamentale.

Une troisième hypothèse concerne le phonème "a" : c'est la rime la plus fréquente. Nous pensons, d'ailleurs, que la comptine enfantine véritable est celle qui utilise souvent cette rime réduite ou intégrée à d'autres phonèmes qui sont généralement : l, r, n, m. Une étude psycholinguistique (acquisition des sons) permettra certainement d'expliquer le choix de ces sons à défaut des autres.

I. LE METRE

0.9. Jusqu'à présent, nous avons utilisé le terme "hémistiche" sans nous en expliquer. En effet, soit la comptine n° 6. Nous pouvons la transcrire et la spatialiser de plusieurs manières :

— 1. a šmiša laLa
2. la təmsi mən ḍarna
3. hTa-jzi ʕMi quQu
4. wi Bik ʕla anqu
5. wiDik mən ḍar l-ḍar
6. ḥTa lḥanut l-ʕaṬar
7. wiʕtik g^{W}Fa bẓar

— ou bien :

1. a šmiša laLa — la təmši mən darna
2. nTa-jži ʕMi quQu — wiʕBik ʕla ʕanqu
3. wiDik mən dar l-dar — 4. ḥTa lḥanut l-ʕaṬar

wiʕtik g^{W}Fa bzar

— ou bien :

1. a šmiša laLa — la təmši mən darna
2. hTa-jzi ʕMi quQu — wi Bik ʕla ʕanqu
3. wiDik mən dar l-dar — ḥTa lḥanut l-ʕṬar wiʕtik g^{W}Fa bzar

Ces trois manières de spatialiser la comptine posent le problème du vers de la comptine. Qu'est-ce qui définit ce vers ?

Backès, par une critique de l'idéologie classique, propose de définir le vers, non par des faits linguistiques, mais par ce qu'il appele le "blanc métrique". Mais qu'est-ce que le "blanc métrique" ? Il n'est, dit-il, "ni pause, ni silence, ni arrêt de la voix" ; il n'est pas d'ordre linguistique même si dans la plupart des cas, il coïncide avec des pauses syntaxiques plus ou moins fortes.

Autant la conclusion de Backès sur l'autonomie de la métrique est juste, autant sa définition négative du "blanc métrique" ne nous avance guère.

1.0. Un autre détour est donc nécessaire : la mesure syllabique.

Depuis les travaux de Cantineau, on conçoit le système vocalique de l'arabe marocain non fondé sur l'opposition voyelle brève / voyelle longue. Cantineau dit que l'arabe marocain a gardé les voyelles longues de l'arabe classique mais en les abrégeant et éliminé les brèves surtout en syllabes fermées.

On ne pourrait donc pas logiquement, fonder une métrique de la poésie marocaine sur la métrique classique dont le principe est la quantité. (bref/ long).

En second lieu, la phonologie de l'arabe marocain est très en retard : nous ne savons rien sur l'accent dans cette langue.

Cantineau se limite à dire que l'accent de mot est faible, sa place instable. Il ajoute : "nous avons l'impression d'un accent de phrase" On voit alors les difficultés du métricien, condamné à travailler sur des hypothèses ou à se convertir en phonologue pendant un certain temps, avant de faire son travail propre.

En troisième lieu, la même ambiguïté et la même indigence se trouvent quand on essaie de savoir en quoi consiste la "pause" en arabe marocain. Cantineau se limite à nous dire qu'elle porte sur une consonne ou une voyelle longue. Mais alors, c'est qu'il y a des voyelles longues en arabe marocain ? Que faire alors ?

1.1. Nous partons de trois éléments qui nous paraissent suffisamment acceptables pour faire avancer la recherche :

— le système vocalique de l'arabe marocain n'est pas basé sur l'opposition bref/long.

— il existe un accent d'intensité, non pas de mot, comme en français, mais de groupe de mots, ou de phrase, que l'étude des structures intonatives de l'arabe marocain rendra plus perceptible.

— la rime est un fait tellement régulier dans la comptine qu'il est impossible de ne pas l'utiliser pour définir le vers. Le premier postulat est phonologique, le second est prosodique et le dernier métrique. Tous les trois sont considérés comme des acquis empiriques et non fondés en théorie. D'où la limite de cette recherche.

1.2. Si nous reprenons l'exemple de la comptine transcrite plus haut, on pourrait essayer de justifier les diverses spatialisations.

Toutes les trois sont basées sur le seul critère du "blanc métrique" actualisé par la rime. Mais un second critère intéresse seulement les deux dernières : la spatialisation est empruntée à la tradition arabe, essentiellement celle des zaǯal et des muwaŠaḥāt.

La différence entre les deux (1 d'une part et 2 et 3 d'autre part) est d'importance. Car c'est d'elle que dépend la définition de ce qui est "vers" et de ce qui est hémistiche.

1.3. Nous considérons ainsi que dans la comptine ci-dessus, sont réalisés soit 3 vers (spatialisation 3), soit 5 vers (spatialisation 2). Mais nous remarquons que les deux sont réductibles l'une à l'autre. On pourrait dire que les

vers 3, 4 et 5 de la spatialisation 2 est une manière de disposer les hémistiches du vers 3 de la spatialisation 3 .

Nous en déduisons que ce qui est important à définir, c'est l'hémistiche.

1.4. Nous avons vu, dans l'étude que nous avons faite de la rime, qu'il y a un parallélisme entre certains segments que nous avons appelés "hémistiches". En plus de la rime qui clôt un hémistiche, il faut ajouter un autre élément : la mesure syllabique.

Le décompte syllabique nous apprend le nombre d'hémistiches selon le nombre de syllabes :

3 syllabes : 5 hémistiches
4 syllabes : 12 hémistiches
5 syllabes : 43 hémistiches
6 syllabes : 45 hémistiches
7 syllabes : 10 hémistiches
8 syllabes : 1 hémistiche

Deux chiffres émergent nettement à savoir les hémistiches de 5 et 6 syllabes. Nous les considérons comme les unités naturelles de la comptine. Car ce sont toujours celles-ci qui se combinent avec d'autres plus petites ou plus grandes pour former des vers (7 + 5 ; 6 + 4 et 6 + 5 ; mais très rarement 7 + 6, ou 5 + 4).

Un troisième élément consiste en ceci : la division en hémistiches est syntactique. C'est la frontière syntactique la plus importante.

1.5. Nous pouvons alors avancer les règles suivantes :

R_1 : V --- H + (H)

N.B. : V --- H et seulement si la syllabe finale rime avec plus de 2 hémistiches ou avec aucun.

R_2 : H --- x S x S

R_3 : Une position forte (S) est toujours réalisée par une seule syllabe.

R_4 : la dernière syllabe de l'hémistiche est toujours une position forte.

R^5 : Dans le cas de la répétition de deux mots identiques à syllabe accentuable, c'est la syllabe accentuable du second qui est une position forte.

En d'autres termes, les deux fonctionnent comme un mot composé.

R_6 : La position faible est réalisée par 1 à 3 syllabes non accentuables.

1.6. Applications :

2.2. Nous commençons à mieux apprécier que l'analyse de la comptine, forme simple, n'est pas aussi ridicule qu'on pourrait le penser. Stratégiquement, ce genre de corpus nous permet de faire du quotidien un objet de savoir aussi valable, qu'un autre. Il permet aussi de mieux poser les problèmes (méthodologiques et théoriques) relatifs aux formes dites complexes (poésie, épopée etc ...).

Enfin, les analyses plus fines de ces corpus simples feront émerger les bases de ce que nous appelons de nos vœux : une dialectique du même et du différent.

Abdallah BOUNFOUR
Université Mohammed V,
Faculté des Lettres - Rabat.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

CALVET, L.-J. : *La production révolutionnaire*. Payot, Paris, 1976.

CANTINEAU, J. : *Cours de phonétique arabe*. Klincksieck, Paris, 1960.

GENINASCA, J. : *Analyse structurale des Chimères de Nerval*. La Baconnière, Neuchatel, 1971.

GUERON, J. : *Le mètre des comptines enfantines anglaises : application de la théorie du mètre de Halle et Keyser" in* Cahiers de poétique comparée, Vol. I, fasc. 2, publié par A.L.C., Paris.
"Phonologie et sens" in Change 16-17, Seghers-Laffont, Sept. 1973.

JIRARI, A. : *MuwaSahat magribiYa. dirasa wa nusus*. Dar aNasr al-magribiYa, Casablanca.

LUSSON, (P.) et ROUBAUD, (J.) : *"Mètre et rythme de l'alexandrin ordinaire" in* Langue Française n° 23, Sept. 1974, Larousse, Paris.

MOINFAR, M.D. : *Grammaire de l'Arabe*. Dunod, 1973, Paris.